

Solutions d'accompagnement et de financement des entreprises solidaires

Nom de l'outil	PUBLIC	MONTANT (jusqu'à ...)	DUREE	COUT
APPORTS EN FONDS PROPRES OU QUASI FONDS PROPRES (en co-financement)				
Contrat d'amorçage associatif	Petite association en création ou en phase de premier développement	de 5 à 10 000 €	Entre 12 et 18 mois	0
Contrat d'Apport Associatif	Toute association	de 5 à 30 000 € *	Entre 2 et 5 ans	0
FRIS (Fonds Régional d'Investissement Solidaire)	Toute entreprise solidaire (société commerciale ou association) en création ou développement	de 5 à 60 000 € *	5 ans (7 ans en cas de financement d'investissement amortissable sur cette durée)	taux d'intérêt : 2% par an
SIFA /FCP IE		de 60 K€ à 1 500 000 € *		
Innov'ess	Toute entreprise solidaire en création ou développement, porteuse d'un projet socialement innovant	de 5 à 500 000 €	de 3 à 7 ans	5% par an (modulable)
GARANTIES D'EMPRUNT BANCAIRE (cumulables)				
FAG	toute entreprise solidaire (société commerciale ou association) en création ou développement	45 000€ de garantie (65% pour les structures de moins de 3 ans, 50% au-delà)	5 ans maximum	2% du montant garanti
FGIE	Structure d'insertion par l'activité économique	60 000 € de garantie (50%)	Entre 2 et 12 ans	2,5% du montant garanti
FGAP	Entreprise adaptée	250 000 € de garantie (50%)	Entre 2 et 15 ans	2 à 2,5 % du montant garanti
FAG ETII	ETII	65% pour les entreprises de moins de 3 ans, 50% au-delà.	12 mois	1% du montant garanti
DISPOSITIFS SPECIFIQUES				
FIDESS	Appui à la réalisation d'une étude action pour la création d'une nouvelle entreprise sociale	subvention jusqu'à 30 000 € (70% du budget)	de 6 à 9 mois	/
Dispositif d'Aide à l'Emergence	Toute Entreprise Solidaire qui souhaite élaborer et expérimenter une nouvelle activité économique potentiellement créatrice d'emplois	subvention jusqu'à 15 000 € (80% du budget)		
Dispositif d'Appui aux Structures de l'ESS en consolidation (DASESS)	associations et coopératives qui connaissent des difficultés économiques et financières	une avance de trésorerie jusqu'à 100 000 €	6 mois	0
		accompagnement		
Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)	structure d'utilité sociale, employeuse (association, SIAE, coopératives)	accompagnement		

* possibilité de montants plus importants si le projet est éligible au Programme d'Investissement d'Avenir (PIA)